

VOUS

êtes une **ENTREPRISE** souhaitant satisfaire au mieux...

- un besoin permanent en personnel à temps partiel
- un besoin saisonnier régulier
- des pics d'activités récurrents

REJOIGNEZ



### LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

Partage de compétences pour la performance

êtes un **SALARIE** ou un **DEMANDEUR D'EMPLOI** désirant travailler...

- au sein de plusieurs entreprises
- avec un contrat de travail unique
- et une sécurité d'emploi plus grande

VOUS

## La méthode des groupements d'employeurs

Recruter des salariés et les mettre à disposition des entreprises adhérentes

### Avantages pour l'entreprise

Flexibilité et fidélisation du personnel  
Maîtrise des coûts  
Aide au recrutement et à la gestion du personnel



### Avantages pour le salarié

Une expérience professionnelle dans différentes entreprises  
Un emploi stable avec un employeur unique : le groupement d'employeurs

#### En savoir plus...

Union des Groupements d'Employeurs de France - **UGEF**  
info@ugef.fr - www.ugef.fr et www.iledefrance.fr/ge  
01 40 17 91 10



ladynamiquemploi

